

ARRÊTÉ D'ANNULATION N°ARR314-2026-EMPLOI

AN06620261029048

Le (la) président(e) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.452-34 à 36, L.313-4 et L.311-2,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 43 et 44,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A, B et C transmises par les collectivités et les établissements, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les annulations de déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclaration(s).

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressée à Monsieur le préfet des Pyrénées-Orientales. Le Président informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la présente publication. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicité des vacances d'emploi »

Fait à PERPIGNAN Cedex le 29/10/2026

Visé par le contrôle de légalité le 29/10/2026

Date de mise en ligne sur le site internet du CDG66 : 29/10/2026



M ROBERT GARRABE, PRESIDENT
DU CDG66

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture, ainsi que sur son site internet www.cdg66.fr.

CDG FPT des Pyrénées-Orientales

Centre del Mon - 35, bd St Assiscl - Bât.B - 2ème étage - BP901 66020 PERPIGNAN Cedex - Tél. : 0468515566

066-286600267-20261029-ARR314-2026-EMP-AR
Date de télétransmission : 29/10/2026
Date de réception préfecture : 29/10/2026

N° de déclaration Collectivité	Grade(s)	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Date d'annulation	N° du précédent arrêté
V066260518000587001 MAIRIE D'ANGOUSTRINE- VILLENEUVE DES ESCALDES	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	Annulation du recrutement	35h00	27/10/2026	ARR149-2026-EMPLOI
V066260526000675001 MAIRIE DE MOLITG LES BAINS	Adjoint technique	Agent polyvalent	Recrutement sur un autre grade	17h30	26/10/2026	ARR152-2026-EMPLOI

Accusé de réception en préfecture
 066-286600267-20261029-ARR314-2026-EMP-AR
 Date de télétransmission : 29/10/2026
 Date de réception préfecture : 29/10/2026